Nations Unies A/64/584/Corr.1

Assemblée générale

Distr. générale
8 mars 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 148 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Section IV, paragraphe 42

Le paragraphe sur les transports terrestres doit se lire comme suit :

42. L'écart s'explique essentiellement par une consommation de carburant de 34 % inférieure à ce qui était prévu (7,6 millions de litres contre 11,6 millions de litres). L'économie réalisée a été en partie annulée par des prix qui ont été de 18 % supérieurs aux prévisions.

10-26373 (F) 100310 100310

Merci de recycler